CELLULE DE L'INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE EN RÉGION (CIRE) RHONE-ALPES







Surveillance sanitaire en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011/17 du 26 mai 2011

Page 2-3 | Les Maladies à Déclaration Obligatoire | La surveillance de l'épidémie de rougeole |

Page 4 | La varicelle |

Pages 5-6 | Les indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité |

| Situation en Rhône-Alpes |

- La décroissance de l'épidémie de rougeole amorcée il y a quelques semaines semble se poursuivre.
- L'activité liée aux consultations pour varicelle reste élevée.

Actualités en Rhône-Alpes

- Du 1er juin au 31 août, le système d'alerte canicule et santé sera réactivé. Le déclenchement de l'alerte sera basé sur les prévisions météorologiques et le dépassement des seuils prédéfinis. La Cire surveillera pendant toute cette période des indicateurs sanitaires relatifs à l'activité des urgences hospitalières, pré-hospitalières, à la médecine de ville et aux décès. Elle publiera un bulletin chaque mardi durant la période de veille et tous les jours en cas d'alerte.
- Une journée régional de veille sanitaire se déroulera le 23 juin prochain. L'objectif de cette journée est de présenter la nouvelle organisation de la veille sanitaire en région et d'échanger avec tous les partenaires de la veille sanitaire. Vous pouvez télécharger le programme et le coupon d'inscription sur le site de l'ARS Rhône-Alpes : http:// www.ars.rhonealpes.sante.fr/JEUDI-23-JUIN-Journee-region.104984.0.html.

Sources de données |

- les données agrégées d'activité collectées sur le serveur régional de veille et d'alerte
 « Oural » renseigné quotidiennement par l'ensemble des services d'urgence et des Samu de la région Rhône-Alpes (nombre de passages aux urgences, nombre d'affaires traitées par les Samu);
- les données sur les diagnostics issues du dispositif de surveillance SurSaUD® regroupant les services d'urgences des hôpitaux participant au réseau Oscour® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) et les associations SOS Médecins;
- les données de mortalité issues des services d'Etat-Civil qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE;
- les données de surveillance du réseau Sentinelles (réseau de médecins généralistes libéraux);
- les données sur les Maladies à Déclaration Obligatoire signalées à l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes;
- les données de surveillance virologique du Centre National de Référence (CNR) des virus Influenza région sud et du Groupe Régional d'Observation de la Grippe (GROG).

Remerciements aux réseaux Sentinelles et GROG, aux associations SOS Médecins, aux services d'urgences et SAMU, aux services de réanimation, au CNR Grippe France Sud, aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

| Maladies à Déclaration Obligatoire (sources : déclarations reçues par l'ARS, SurSaUD[®]) |

Nombre de MDO par type et par semaine de survenue du 11/04/2011 au 22/05/2011 en Rhône-Alpes (hors tuberculose, VIH et Hépatite B)

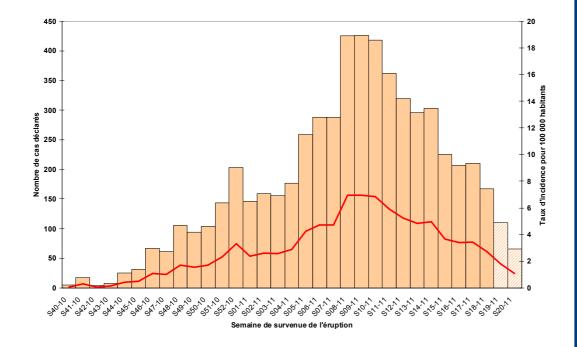
Maladie	S15	S16	S17	S18	S19	S20	Total
Dengue							
Hépatite A aiguë	2	3	1	1	2		9
Infection Invasive à Méningocoque		4	4	2		1	11
Légionellose	1		3	3	3	2	12
Listériose	2	1		1			4
Toxi-Infection Alimentaire Collective	2	3		5	1	5	16

Données provisoires non encore validées par l'InVS

Aucune situation inhabituelle concernant les maladies à déclaration obligatoire n'est observée.

Surveillance de l'épidémie de rougeole

Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole pour la région Rhône-Alpes, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 22 mai 2011 (données provisoires à la date du 26/05/2011)



Les Maladies à Déclaration Obligatoire sont signalées aux médecins de la CRVGS (Cellule Régionale de Veille et Gestion Sanitaire) dans c h a q u e Délégation Territoriale de l'ARS par les cliniciens et biologistes qui les suspectent ou les diagnostiquent.

Les équipes de la CRVGS transmettent les déclarations reçues à l'Institut de veille sanitaire et mettent en place les mesures de contrôle nécessaires.

Les maladies les plus fréquemment signalées, à l'exception de la tuberculose, pendant les 6 dernières semaines sont présentées dans le tableau ci-contre.

Ces données sont provisoires, du fait d'éventuels délais de

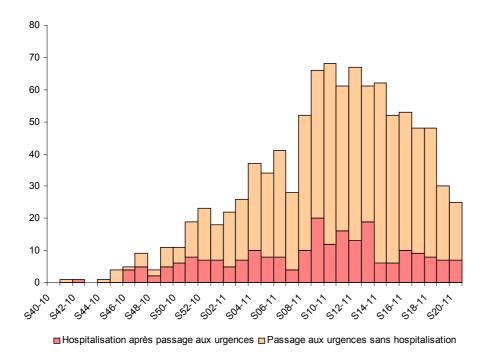
transmission de déclarations

à l'ARS.

Nombre de rougeoles déclarées à l'ARS par semaine de survenue et par département du 11/04/2011 au 22/05/2011 en Rhône-Alpes (données provisoires à la date du 26/05/2011)

Département	S15	S16	S17	S18	S19	S20
Ain	21	7	11	10	9	4
Ardèche	4	6	6	5		1
Drôme	15	13	18	19	10	14
Isère	39	30	28	24	13	11
Loire	14	27	20	19	15	9
Rhône	64	51	54	45	27	15
Savoie	26	39	29	17	15	4
Haute-Savoie	42	34	44	28	21	8
Total	225	207	210	167	110	66

Passages aux urgences pour rougeole dans 34 services d'urgences de Rhône-Alpes du 04/10/2010 au 22/05/2011

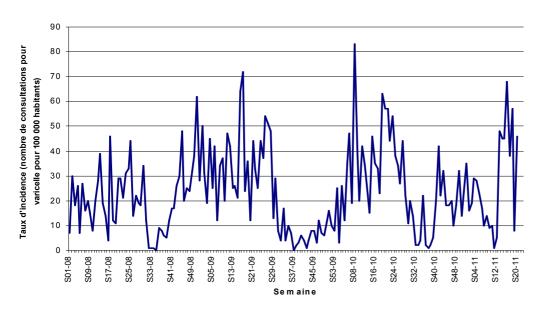


Remarque : la représentativité du réseau OSCOUR®, en terme de nombre de passages aux urgences, est très variable d'un département à l'autre : l'alimentation de l'application SurSaUD® est bonne pour les hôpitaux du Rhône et de la Loire, faible pour ceux de la Savoie et de la Haute-Savoie et intermédiaire pour les autres départements.

La diminution du nombre hebdomadaire de cas de rougeole observée depuis plusieurs semaines se poursuit cette semaine (attention : les données des deux dernières semaines sont probablement incomplètes du fait des délais de notification à l'ARS).

Varicelle (sources : réseau Sentinelles, SurSaUD®)

Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles du 31/12/2007 au 22/05/2011

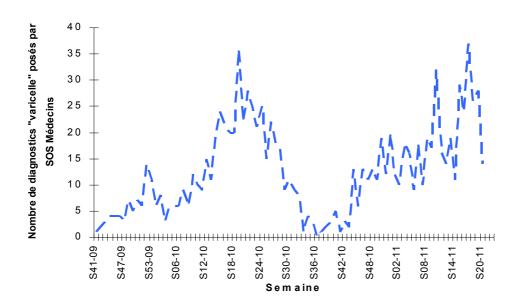


Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles du 25/04/2011 au 22/05/2011

	semaine				
	S17	S18	S19	S20	
Nombre estimé de consultations	2 361	3 523	505	2 830	
Taux pour 100 000 habitants	38	57	8	46	

Malgré une forte diminution en semaine 19, le nombre de consultations pour varicelle estimé grâce au réseau Sentinelles augmente de nouveau en semaine 20 et retrouve le niveau élevé des semaines précédentes.

Diagnostics de varicelle posés par les associations SOS Médecins de Grenoble, Saint Etienne, Lyon et Annecy du 05/10/2009 au 08/05/2011



Les données des associations SOS médecins montrent une forte diminution du nombre de diagnostics de varicelle en semaine 20.

En Rhône-Alpes 55 médecins généralistes en moyenne participent à la surveillance continue d'indicateurs (soit des généralistes libéraux), dans le cadre du réseau Sentinelles.

A partir des nombres de cas diagnostiqués par médecins du réseau, estimations d'incidence pathologies surveillées sont réalisées et publiées chaque semaine (bulletin Sentiweb-Hebdo disponible sur : http:// websenti.u707.jussieu.fr/ sentiweb/).

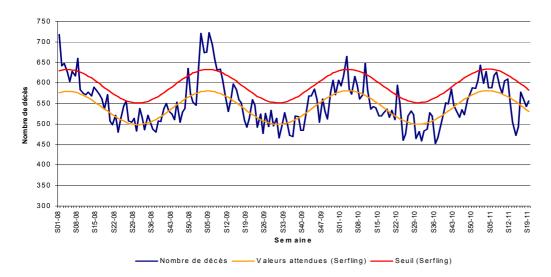
La définition retenue par le réseau Sentinelles pour le diagnostic de varicelle vue en consultation est la suivante : éruption typique (érythématovésiculeuse durant 3-4 jours, prurigineuse, avec phase de dessication) débutant de façon brutale, avec fièvre modérée (37,5°C - 38°C).

En Rhône-Alpes, il existe 5 associations SOS Médecins situées à Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy.

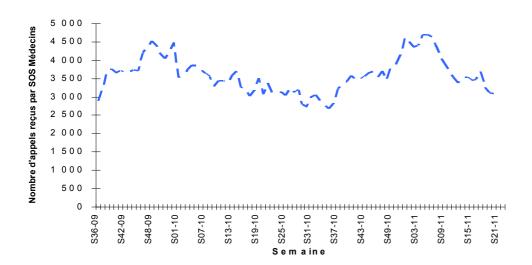
SOS Médecins Chambéry ne code pas les diagnostics, d'où l'absence de données pour cette association.

| Indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité (sources : SurSaUD®, serveur « Oural », services d'Etat-Civil) |

Nombre hebdomadaire de décès, toutes causes, enregistrés dans les services d'Etat-Civil des communes informatisées en Rhône-Alpes depuis début janvier **2008** (attention : dernière semaine manquante car incomplète)



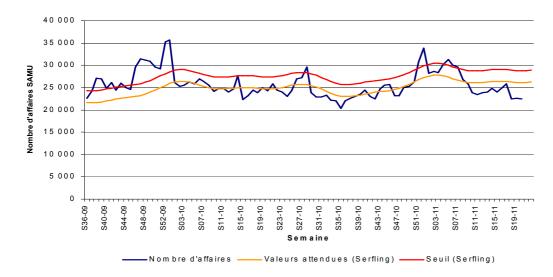
Nombre hebdomadaire de motifs d'appels codés par les 5 associations SOS Médecins de Rhône-Alpes, du 31/08/2009 au 22/05/2011



65 services d'état civil de Rhône-Alpes saisissent sur un serveur de l'INSEE décès survenus sur commune. Les communes les plus grandes et celles où sont localisés les grands centres hospitaliers sont informatisées, notamment :

- Belley, Bourg-en-Bresse et Viriat dans l'Ain
- Annonay et Aubenas dans l'Ardèche;
- Montélimar, Romans-sur-Isère et Valence dans la
- Bourgoin-Jallieu, Grenoble et La Tronche dans l'Isère ;
- Roanne et Saint-Etienne dans la Loire;
- Bron, Lyon et Villeurbanne dans le Rhône :
- Chambéry en Savoie ;
- Ambilly, Annecy et Thononles-Bains en Haute-Savoie.

Nombre hebdomadaire d'affaires traitées par les 9 SAMU de Rhône-Alpes depuis début janvier 2008



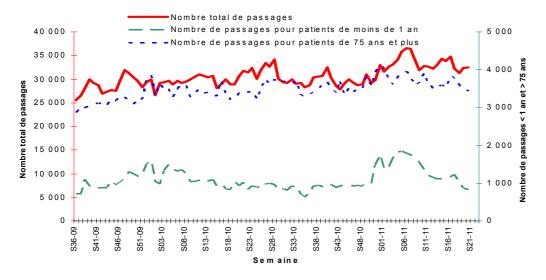
70 compte services d'urgence et 9 SAMU qui renseignent quotidiennement leur volume d'activité sur le serveur « Oural ».

Rhône-Alpes

La

région

Nombre hebdomadaire de passages dans les 70 services d'urgences de Rhône-Alpes depuis début septembre 2009



Aucune activité particulière n'est mise en évidence cette semaine.

Directrice de la publication :

Dr Françoise WEBER, directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef :

Olivier Catelinois, responsable de la Cire Rhône-Alpes

Comité de rédaction :

Delphine Berquier Nathalie Encrenaz Alexandra Thabuis

Diffusion:

CIRE Rhône-Alpes ARS Rhône-Alpes 129, rue Servient 69 418 LYON Cedex 03 Tel: 04 72 34 31 15 Fax: 04 78 60 88 67

 $ars\text{-}rhone alpes\text{-}cire\text{-}alerte@ars.sante.fr}$

www.invs.sante.fr www.ars.rhonealpes.sante.fr